FONCTION PUBLIQUE, FAITES VOS LISTES !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES. Deux versants de la fonction publique votent en octobre 2011, soit 3,2 millions d'électeurs. Un enjeu pour la CGT qui entend présenter des listes de candidatures partout. Dans ce but, la CE confédérale a nommé, en début d'année, un collectif « élections fonction publique », animé par Michel Faivre-Picon, pour coordonner et développer la campagne.

PROPOS RECUEILLIS PAR KAREEN JANSELME

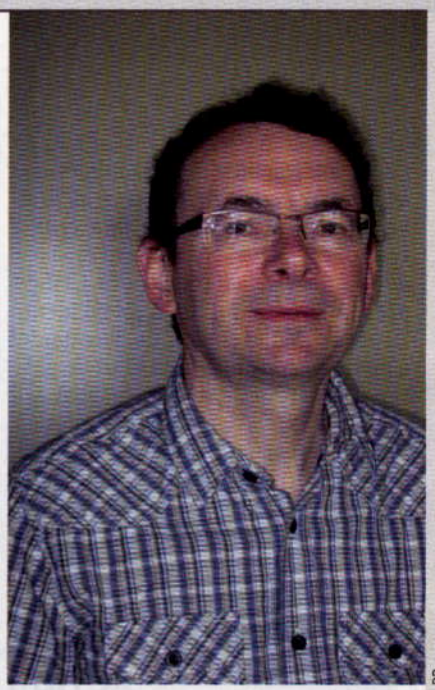

DR

Michel Faivre-Picon, animateur du collectif confédéral « élections fonction publique », membre du bureau du comité régional CGT de Franche-Comté, membre de la direction confédérale.

***nvo* > Quels sont les enjeux de ces élections ?**

Michel Faivre-Picon > L'enjeu premier pour la CGT est de gagner sa représentativité dans l'ensemble des fonctions publiques additionnées, mais aussi dans chacun des ministères, dans chacune des directions de la fonction publique [1]. Nous avons obtenu des scores électoraux confortables ces dernières années (30-35 % des voix) dans certains secteurs. En revanche d'autres, comme l'enseignement, voit la CGT plus faiblement représentée. C'est dû à l'histoire [2]. Dans les élections prochaines, notre objectif est d'être représentatif dans tous les secteurs d'activité.

En termes d'agenda, l'enjeu est de boucler nos listes fin juin, même si le dépôt officiel est programmé début septembre. La CGT doit présenter des candidats partout : dans les commissions administratives paritaires (CAP), les comités techniques paritaires (CTP) locaux, régionaux, départementaux, et les comités techniques ministériels qui vont être la base de référence pour le calcul de la représentativité. Il est donc important de présenter des listes de candidats complètes partout. L'élection se déroulera officiellement le 20 octobre. Mais les votes par correspondance et les votes électroniques débuteront la semaine précédente. À la marge, quelques ministères voteront aussi en novembre et décembre.

Pourquoi avoir créé un collectif confédéral pour ces élections ?

Nous avons voulu agir comme pour la campagne prud'homale : mettre l'ensemble de la confédération en ordre de bataille pour gagner ces élections. Un membre confédéral anime le collectif qui représente chacune des neuf fédérations concernées [3] : huit directement touchées par les élections, plus celle des services publics qui côtoie souvent les fonctionnaires au quotidien et peut apporter son aide pratique dans la campagne électorale. Ensuite, nous voulons déployer cette activité confédéralisée dans l'ensemble des départements. Les unions départementales doivent se réunir rapidement avec les militants de terrain pour constituer les listes et travailler à la campagne électorale. Le collectif a validé une maquette unique d'affichage pour toutes les fonctions publiques, un identifiant et une animation destinée aux sites Internet. Depuis le 15 mars, une note a été diffusée à toutes les organisations de la CGT. Elle rappelle l'importance de ces élections, la nécessité de se rencontrer partout, et de rechercher des candidatures. Le texte est accompagné d'un état des lieux qui permet à chaque département, chaque fédération de connaître les effectifs, le champ couvert, les pourcentages de voix liés actuellement à la CGT pour mieux se préparer à mener campagne.

METTRE L'ENSEMBLE DE LA CGT EN ORDRE DE BATAILLE POUR GAGNER LES ÉLECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Comment utiliser le travail réalisé par ce collectif au-delà des élections ?

La loi sur la représentativité nécessite de compiler tous les résultats. La CGT a besoin de cohérence sur l'ensemble des élections professionnelles. Le collectif a donc pensé qu'il pouvait être utile de disposer d'un fil conducteur permanent sur toutes les élections : SNCF, EDF, entreprises privées, différents versants de la fonction publique. D'autant que les TPE votent l'année prochaine. La confédération a pour projet d'utiliser le dispositif initié par le collectif « élections fonction publique » de façon permanente en l'adaptant aux élections à venir. Mais ce projet est encore en chantier. Ce pourrait être un dispositif unique déclinable à toutes les élections : comment organiser les campagnes électorales en donnant des outils aux militants (du public, du privé, des TPE, de l'artisanat) pour avoir une lisibilité CGT. Lors des prud'homales, nous avions donné une lisibilité autour de la phrase *« La CGT, une force à vos côtés »*. Pour ces élections dans la fonction publique, le message est : *« Votez CGT pour le progrès social »*. Un message que nous allons tenir dans la durée.

(1) Tous les agents de la fonction publique d'État et hospitalière sont appelés à voter, titulaires et non titulaires. Les agents de la fonction publique territoriale ont voté en 2008 et voteront à nouveau en 2014.
(2) Et plus particulièrement à la scission CGT/FO de 1947.
(3) Équipement, FAPT, Ferc, Finances, Police, Santé, Services publics, Travailleurs de l'État, UGFF.
Voir sur le sujet, l'enquête sur la fonction publique en page 16.